Données mises à jour en novembre 2024

OPAH-Ru (2020-2025) Sortie de la vacance



Ville de La Flèche

Anthony GOGDET

Service Urbanisme et Aménagement du territoire Centre administratif Jean Virlogeux – Espace Pierre Mendès-France 72 200 LA FLECHE 02 43 48 53 77

a.gogdet@cc-paysflechois.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION:

Dans le cadre de l'OPAH RU portée par la Communauté de communes du Pays Fléchois sur le périmètre du centreville de La Flèche, La VILLE DE LA FLECHE souhaite affirmer son engagement dans la requalification de son centreville par des aides financières à destination des porteurs de projet s'engageant dans des programmes de travaux de réhabilitation de l'habitat.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE:

Centre-ville de La Flèche - périmètre OPAH-RU

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES:

Les personnes physiques ou morales qu'elles soient propriétaires bailleurs ou occupants

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE:

Logements vacants depuis au moins 2 ans

Travaux éligibles : Travaux sur le gros œuvre (maçonnerie, couverture, charpente), Travaux de sortie d'insalubrité, Travaux sur les réseaux (gaz, eau, électricité), Adaptation du logement (PMR, domotique), Menuiseries

Investissement minimum en travaux : 5000€

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE:

Prime de 4 000€

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS:

CC Pays Fléchois; ANAH

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS :

60 000 € pour l'ensemble des aides

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2023 : 5 dossiers déposés – 5 accords pour un montant total d'aides de 20 000 €

En 2024 (en cours) : 4 dossiers déposés – 4 accords pour un montant total d'aides de 16 000€

